

ECOSCOPE

REVUE DES MÉDECINS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

ECOSCOPE 2007

LE NOUVEAU
RÉSEAU
DE CONSEIL



DES MÉDECINS EN
FAVEUR DE
L'ENVIRONNEMENT

SOMMAIRE

- **Editorial** **3**

- **Le nouveau réseau de conseil** **4**
Edith Steiner, Schaffhouse

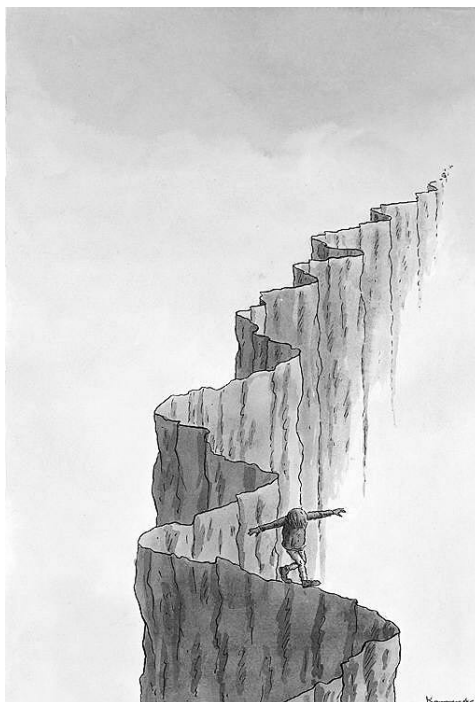
- **20 ans d'existence des Médecins en faveur de l'Environnement** **8**
rétrospective du président fondateur Bruno Züst, Allschwil

- **Canicule: protéger les personnes âgées et dépendantes** **12**

- **Paysage à votre santé - initiative pour le paysage** **15**

- **Nanoparticules/Nanotechnologie - compte-rendu du Forum 2007** **17**
Rita Moll, Böckten

- **Initiative Climat** **20**



Parcours d'équilibriste du patient supposé souffrir de troubles dus à des facteurs environnementaux.

Notre secrétariat, l'Office fédéral de la santé et d'autres instances sont sollicités par des personnes qui cherchent, parfois désespérément, aide et conseil pour des problèmes de santé qu'ils pensent causés par des facteurs environnementaux. Elles demandent en premier lieu d'être prises au sérieux, ce qui est compréhensible. Souvent elles ont déjà derrière elles des expériences frustrantes et sont à la recherche d'un médecin qui les prenne en charge et s'occupe de leur problème.

Les Médecins en faveur de l'Environnement conscients de cette lacune ont décidé d'y remédier et de mettre en place un réseau de conseil en médecine environnementale. Ce réseau comporte une centrale d'appel et de coordination, des médecins de premier recours formés en médecine environnementale, des spécialistes et des centres de compétences aptes à intervenir et à réaliser les investigations nécessaires. Une description détaillée du projet, qui devrait débuter en fin d'année, vous est présentée dans cet Ecoscope. Les confrères et consoeurs qui désirent participer au réseau sont bienvenus. Prière de s'adresser à la cheffe de projet Edith Steiner (adresse noir page 6)

Il y a d'autres domaines où on ne peut pas simplement combler des lacunes mais où il faut inciter à un véritable changement. Cet automne la population suisse élit ses représentants. Cela peut être l'occasion d'un renouveau. Il faut des idées innovantes et tournées vers l'avenir. Nous avons besoin de politiciens qui n'ont pas peur des défis environnementaux et qui sont prêts à agir pour la protection du climat autrement qu'en paroles. Le poster de salle d'attente qui est joint à ce bulletin veut contribuer à la sensibilisation des citoyens et citoyennes. Affichez-le bien en vue et aidez ainsi à faire connaître notre engagement auprès de la population.

Rita Moll, rédactrice

Les Médecins en faveur de l'Environnement soutiennent

L'initiative pour le climat

L'initiative pour le paysage

Utilisez les formulaires de signatures joints

RÉSEAU DE CONSEIL

LE NOUVEAU RÉSEAU DE CONSEIL DES MÉDECINS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT – MÉDECINS DE PREMIER RECOURS INTÉRESSÉS, VOUS ÊTES LES BIENVENUS

Edith Steiner, cheffe de projet réseau de conseil en médecine environnementale, Schaffhouse

L'association des Médecins en faveur de l'Environnement a décidé de mettre en place un réseau de conseil en médecine environnementale. Nous préparons de façon simple et pragmatique la mise en place progressive d'un réseau de médecins de premier recours formés en médecine environnementale et de centres de compétence appropriés. Le tableau en page 7 résume les fonctions, l'organisation et le concept de notre réseau. Nous serions heureux de vous accueillir au sein de notre réseau de conseil. Le projet devrait débiter en fin d'année.

Organisation du réseau de conseil en médecine environnementale

Le réseau de conseil en médecine environnementale se compose d'une centrale de coordination et d'un réseau informel de médecins de premier recours formés en la matière, qui, dans leurs cabinets, procèdent à des investigations de médecine environnementale.

La coordination est assurée par un centre d'appel téléphonique géré par une personne spécialisée. Celle-ci réceptionne toutes les questions concernant des problèmes de médecine environnementale provenant de la population en général, des autorités, de médecins intéressés et de patients concernés. Les demandes sont immédiatement traitées, solutionnées et archivées.

En cas de besoin les patients qui supposent que leurs maux sont d'origine environnementale sont dirigés vers des médecins du réseau. Ceux-ci procèdent à des investigations selon un protocole standardisé unifié. En cas de nécessité des examens spécialisés sont ordonnés. Le médecin de premier recours peut mandater un service spécialisé pour investiguer sur place. C'est la centrale de coordination qui se chargera de l'organiser en collaboration avec le médecin et en concertation avec le patient. Le service spécialisé intervenant travaillera lui aussi selon un procédé standardisé, adapté au cas, en collaboration étroite avec les médecins et les patients. Le statut public ou privé du service spécialisé ne joue aucun rôle. Le remboursement de toutes les prestations se fait selon le tarif TARMED en tant que prestations obligatoires. Le réseau de conseil en médecine environnementale bénéficie d'un suivi scientifique. Les données sont collectées de façon

anonymisée par le centre de coordination et transmises à des fins de recherche aux centres concernés. Le centre de coordination fait office de centre de référence pour les questions d'écotoxicologie dans des domaines spécifiques comme la pollution chimique à l'intérieur de l'habitat ou les champs électromagnétiques, mais aussi pour des problèmes relevant de spécialités médicales. Selon les cas, des dermatologues, des psy-chiatres et des allergologues sont aisément disponibles.

Une formation continue régulière, ciblée et adaptée aux besoins vise à parfaire et à maintenir à jour les connaissances des médecins impliqués.

Buts du réseau de conseil en médecine environnementale

1. Nous voulons offrir des investigations et des conseils indépendants, compétents et complets aux patients qui supposent qu'une ou plusieurs causes environnementales sont à l'origine de leurs maux. Il s'agit d'un besoin bien réel confirmé par l'Office fédéral de la santé publique et l'Office fédéral de l'environnement. Une enquête publique représentative effectuée en 2004 montre également que les troubles liés à des facteurs environnementaux sont fréquents. Ainsi 67 % des personnes consultées se plaignaient de troubles liés à des facteurs environnementaux, dont 16 % liés au bruit, 16 % de troubles, surtout respiratoires, dus à la pollution de l'air et 5 % de symptômes nonspécifiques et



Bâtir des ponts entre pratique médicale et recherche scientifique. Foto: M. Furter, Böckten

généraux en rapport avec l'électrosmog. En Suisse nous ne disposons pas de centres de conseil en matière de médecine environnementale. Les personnes concernées cherchent avant tout de l'aide en para-médecine, chez des écobiologues, des techniciens du bâtiment et auprès des offices publics de protection de l'environnement, mais aussi dans des groupes d'entraide et des initiatives citoyennes. Les consultations médicales se rapportant à des facteurs environnementaux sont en augmentation mais globalement encore rares. Concernant le débat sur les effets controversés sur la santé des champs électromagnétiques qui a lieu actuellement, la création d'un réseau de conseil en médecine environnementale promet une discussion plus objective.

2. Nous, médecins formés et expérimentés en médecine environnementale, voulons offrir à nos collègues praticiens une plate-forme d'information. Notre centrale de coordination répond de façon simple et directe, par téléphone ou par courriel. Les questions peuvent être seulement théoriques ou pratiques et concerner des cas particuliers relevant du domaine de la médecine environnementale. Par notre home page des médecins intéressés peuvent accéder à des données de base précieuses en médecine environnementale. Les interactions entre l'environnement et l'être humain deviennent toujours plus complexes du fait de la technicisation du quotidien. Des facteurs environnementaux à effets nocifs pour la santé, scientifiquement prouvés, interviennent toujours

davantage dans la vie courante. L'habitat est soumis à des niveaux de bruit élevés ainsi qu'à des dépassements des valeurs limites des poussières fines. De nouvelles technologies et substances sont introduites avant que leurs dangers n'aient été définitivement évalués (par ex. la haute fréquence et la nanotechnologie). 30% des patients en cabinet de médecine générale présentent aujourd'hui des symptômes fonctionnels nonspécifiques. A côté des facteurs psychiques et psychosociaux, des nuisances environnementales pourraient aussi jouer un rôle.

3. Nous voulons créer une interconnexion entre la médecine générale et la recherche. Chercheurs et médecins praticiens n'ont guère de relations. On dispose de peu de connaissances systématiques sur les conséquences pour la santé des facteurs environnementaux. Le potentiel nuisible de nouvelles technologies ne peut souvent pas être évalué définitivement avant leur utilisation. Les observations d'effets négatifs pour la santé ou le bien-être dus à des nouvelles technologies ou des nouvelles substances, basées sur des cas isolés, gagnent en importance. Notre procédé standardisé selon un protocole unique permet de collecter des données valables provenant du cabinet médical. Données qui peuvent être évaluées scientifiquement dans une deuxième étape. Un pont est ainsi jeté entre la médecine pratique et la recherche scientifique.

RÉSEAU DE CONSEIL

Projet d'investigation et de conseil en médecine environnementale

Le projet d'investigation et de conseil en médecine environnementale prolonge les expériences et les résultats d'une étude pilote réalisée en 2001 sous la direction du Prof. Charlotte Braun à l'Institut de médecine sociale et préventive de l'université de Bâle. Une équipe inter-disciplinaire d'experts en médecine interne et allergologie, en psychiatrie et en protection de l'environnement a examiné des patients qui attribuaient leurs plaintes à des facteurs environnementaux. Des services d'écotoxicologie ont permis de contrôler l'habitat de ces personnes. Chez 40 % des patients une relation plausible de cause à effet entre certains symptômes et des nuisances environnementales a été constatée. On a également relevé que, à côté de facteurs environnementaux, des facteurs psychiques ou psychosociaux et des maladies préexistantes jouaient souvent un rôle. Dans la moitié des cas les trois facteurs se combinaient. L'équipe de chercheurs en a conclu que seule une investigation interdisciplinaire, tenant compte des facteurs médicaux, environnementaux et psychiatriques, permet une appréciation différenciée et un conseil présentant des chances de succès. Nous avons tenu compte des conclusions du projet pilote bâlois lors de l'élaboration de notre concept.

Le protocole d'examen que nous avons élaboré offre aux praticiens les éléments de base pour un examen interdisciplinaire incluant la possibilité de faire appel à des spécialistes médicaux et environnementaux.

*Dr. med. Edith Steiner, Friedbergstr. 32
8200 Schaffhausen. edith.steiner@bluewin.ch*

Groupe de travail réseau de conseil en médecine environnementale:

Bernhard Aufderreggen, Viège

Hansjörg Bhend, Coire

Yvonne Gilli, Wil

Rita Moll, Bockten

Cornelia Semadeni, Zürich

Edith Steiner, Schaffhausen,
direction

Les médecins de premier recours qui sont intéressés à participer au réseau de conseil en médecine environnementale sont priés de s'adresser au Dr méd. Edith Steiner
edith.steiner@bluewin.ch

EN BREF: LE RÉSEAU DE CONSEIL EN MÉDECINE ENVIRONNEMENTALE

Fonction

- Centre d'accueil pour les patients qui supposent qu'une ou plusieurs causes environnementales sont à l'origine de leurs maux.
- Plate-forme d'information en matière de médecine environnementale pour les médecins de premier recours.
- Passerelle pour les échanges entre médecins, autorités et recherche scientifique.

Organisation et concept

- Centrale de coordination
- Réseau informel national de médecins de premier recours spécialement formés qui offrent dans leur cabinet des investigations et conseils spécialisés en médecine environnementale
 - Projet basé sur les expériences du projet pilote bâlois de centre de conseil en médecine environnementale
 - Collaboration interdisciplinaire avec des médecins spécialistes et des spécialistes de l'environnement ou écotoxicologues
 - Procédé modulaire standardisé avec protocole unifié
- Accompagnement professionnel des praticiens engagés dans la médecine environnementale par des spécialistes reconnus
- Mise en place progressive d'un réseau de services d'écotoxicologie reconnus, habilités à procéder in situ à des investigations écobiologiques et à des analyses techniques selon un protocole unitaire
- Accompagnement scientifique de l'évaluation des données récoltées.

NAISSANCE À BÂLE

NAISSANCE À BÂLE – RÉTROSPECTIVE DU PRÉSIDENT FONDATEUR

Bruno Züst, président fondateur, Allschwil



L'étincelle initiale

Dernièrement, le médecin bâlois Martin Vosseler a traversé l'océan Atlantique à bord d'un bateau solaire. Je me rappelle qu'il y a vingt ans, ce même Martin Vosseler avait eu un échange de lettres avec le ministre de l'Intérieur d'alors, le conseiller fédéral Egli, lequel, à cette occasion, encouragea le corps médical à s'engager dans le débat sur la mort des forêts. C'est ainsi que Martin Vosseler invita quelques consœurs et confrères à l'Urania, à Zurich. Après en avoir brièvement discuté, nous prirent la décision de lancer un appel aux autorités fédérales et cantonales. Mis à part l'initiateur de la rencontre, je ne connaissais personne. C'est là que je rencontrai pour la première fois l'inoubliable Hans Scholer, mycologue chez Roche jusqu'à une date récente et alors à la retraite.

Appel de 3500 médecins

C'est la proposition de Hans Scholer qui remporta l'adhésion du plus grand nombre. Voici quelques extraits de ce texte (trad.): «Le dépérissement des forêts dans notre pays représente une catastrophe nationale qui, si rien n'est fait, affectera aussi, dans quelques dizaines d'années, la santé de la population elle-même, et cela dans une mesure qu'on ne peut prédire aujourd'hui. Des

indices de plus en plus nombreux permettent d'affirmer que la pollution de l'air, qui est indubitablement la cause première de la mort de nos forêts, exerce également des effets directs sur l'organisme humain, tout particulièrement durant l'enfance. (...) Une réduction drastique de la surconsommation de carburants est indispensable! (...)

Nous assurons les autorités de notre plein soutien à toutes mesures propres à préserver la forêt et la santé de la population.» Cet appel devait être signé par le plus grand nombre possible de médecins. Nous voulions peser politiquement.

Le Bulletin des médecins suisses (BMS) réserva à cet appel un accueil amical, mais néanmoins réservé. D'une certaine manière, sa publication parut quelque peu hasardeuse à son rédacteur. Il est possible que la présence de sommités médicales – Bleuler, Nager, Truniger et d'autres – parmi les premiers signataires ait été déterminante. Quoi qu'il en soit, la FMH finit par donner son accord et l'appel fut publié le 25 juin 1986 dans le BMS, accompagné d'un coupon destiné aux consœurs et confrères désireux de signer à leur tour.

Nous venions de déclencher un vaste mouvement de soutien au sein du corps médical: 3500 signatures furent recueillies – des centaines en provenance de grands cantons et la quasi-totalité du corps médical dans des petits cantons.

NAISSANCE À BÂLE

Écrit polémique

Mon ami Peter Waldner était à l'époque porte-parole du Conseil fédéral. Il nous conseilla d'organiser des conférences de presse aux échelons fédéral et cantonal, de lancer des pétitions à l'intention de la Confédération et des cantons, et de produire un papier sur la pollution de l'air en Suisse. Le corps médical devait se faire entendre et avoir un document à présenter.

Ce fut pour moi le début d'une période des plus intenses: pratique médicale le jour, politique environnementale la nuit. Je rédigeai un écrit polémique que j'intitulai «Luft ist Leben». Il reposait sur la littérature médicale et les informations de l'Office fédéral de l'environnement.

Le pédiatre bâlois Hans Otto Gsell fit valoir ses expériences de praticien, et Jacques Moser, interniste à Lausanne, en fit une traduction parfaite: «L'air c'est la vie». Citation (trad.): «La politique environnementale officielle va dans la bonne direction, mais elle y va trop lentement. Bien qu'indéniablement le temps presse, des mesures efficaces se font toujours attendre. Les mesures prévues à moyen et long terme sont insuffisantes.» Hans-Urs Wanner, de l'EPF de Zurich, spécialiste reconnu de l'hygiène de l'air, fut extrêmement satisfait du projet de texte. La nécessaire mobilisation des médecins était enfin là!

Action «L'air c'est la vie»

Le 4 novembre 1986, trois jours après «Schweizerhalle», nous remîmes notre appel, la liste de signatures, la pétition et l'écrit polémique au chancelier de la Confédération Buser. Celui-ci donna à cette action du corps médical l'importance d'une initiative populaire. Des journalistes de la presse écrite et télévisuelle participèrent à la conférence de presse qui suivit, organisée au Café Fédéral. En même temps, afin de multiplier l'impact de cette action, des délégations de médecins entreprirent des démarches auprès des gouvernements de leurs cantons respectifs.

La presse helvétique se montra intéressée. Le Parlement se réunit en session spéciale et nous envoyâmes plusieurs dizaines de milliers de brochures qui nous avaient été commandées. «L'air c'est la vie» parut dans le Bulletin des médecins suisse en allemand et en français – avec un éditorial de Hans Heinrich Brunner, alors membre du comité central de la FMH. Le corps médical avait fait entendre sa voix – une voix qui compte – en faveur de l'environnement.

Focaliser les forces

Il fallait maintenant focaliser ces forces et en tirer un capital pour la politique environnementale. Un jour, un appel arriva à mon cabinet: je devais me trouver à onze heures – avec Bernhard Rüetschi et Hans Scholer – au restaurant Krafft, au bord du Rhin. Un confrère de Suisse centrale avait demandé à nous parler. A contrecœur, je déplaçai vers l'après-midi plusieurs rendez-vous de patients et me rendis au Krafft. J'y rencontrai un personnage original portant chemise et sac militaires: Toni Reichmuth! Ce soldat en cours de répétition traça sur la nappe en papier les contours de la Suisse et de ses régions, et nous suggéra la création d'une association nationale de médecins en faveur de l'environnement – avec un comité central et des sections cantonales.

«Hearings»

Afin d'évaluer le degré de réceptivité des milieux médicaux face à un tel projet, nous organisâmes deux «hearings» au buffet de la gare d'Oltén, qui connurent une affluence étonnante: des médecins de toutes les régions du pays comme «tirés du sommeil», les responsables de la FMH et de l'administration fédérale des forêts, des spécialistes en environnement... A l'issue d'un vote consultatif, nous décidâmes la création d'une association. Celle-ci devait avoir pour but premier la diffusion d'études sur les effets de la pollution atmosphérique, cela afin de sensibiliser et de provoquer des changements concrets. Des sections cantonales devaient former le cœur de l'association, car les réalités politiques et les problèmes environnementaux à dimension médicale étaient différents dans chaque canton.

Création

C'est ainsi qu'une huitantaine de consœurs et confrères actifs créèrent, le 21 juin 1987 à Berne, l'association suisse «Médecins en faveur de l'Environnement». J'en étais moi-même le président, Bernhard Rüetschi le caissier, Hans Scholer le secrétaire. Le président de la FMH, Karl Zimmermann, déclara: «Je suis heureux qu'un groupement aussi fort fasse sien la promotion de la protection de l'environnement à l'échelle du pays – une tâche que tout médecin devrait prendre à cœur.» Le juriste Peter Schai rédigea un projet de statuts, et la rémige d'une colombe qui, jadis, était tombée dans mon jardin servit de logo – cette plume fut ultérieurement stylisée avec talent par le graphiste Felix Schweizer, de Schaffhouse, pour devenir un duvet se balançant dans l'air.

NAISSANCE À BÂLE

Comité central

Seize membres de toutes les régions du pays formèrent le premier comité central. Il ne fut pas toujours facile de diriger un groupe aussi motivé et plein d'idées. Les esprits pragmatiques se heurtaient aux plus idéalistes. Catalysés par l'appel des 3'500 médecins, on voulait tout faire en même temps – constituer l'association, promouvoir les sections, soigner les contacts avec la FMH, convaincre les professionnels, faire valoir le point de vue médical auprès du public... Devions-nous nous en tenir à la thématique des forêts? Lutter contre le smog ou le bruit? Ou faire les deux? Nous occuper de la pollution à l'intérieur des locaux? Faire pression pour le 30 à l'heure dans les localités ou pour les véhicules solaires? Les propositions pleuvaient. Nos consultations de la journée tout juste terminées, nous nous rendions aux séances à Berne et voulions surtout une chose: un air respirable à tout prix.

Documentation

Nous avions avant tout un urgent besoin d'informations en médecine environnementale, car les études médicales sur les effets de la pollution atmosphérique n'étaient guère connues. Je demandai donc à Regula Rapp et Charlotte Braun, de l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Bâle, de rédiger des textes de synthèse sur les différents aéropolluants. Quant à moi, je m'occupai de présenter le contexte de la politique suisse en matière de protection de l'air. Notre secrétaire central Hans Scholer, avec sa finesse d'esprit et ses grandes compétences linguistiques, corrigea un chapitre après l'autre. Après d'innombrables contacts et de longues semaines de travail nocturne, nous produisîmes, en première suisse et en trois langues, la documentation «Pollution de l'air et santé». La FMH ne se laissa pas convaincre sans autre, quand bien même des pneumologues, pédiatres et spécialistes en médecine préventive de renom avaient contribué à cette publication. Le neuvième et dernier chapitre réclamait en effet de la Confédération et des cantons des mesures concrètes. Cette brochure était de qualité professionnelle, d'un format pratique et aisément compréhensible pour le profane. Nous remîmes personnellement un exemplaire en italien tout juste sorti de presse au chef du DFI de l'époque, le conseiller fédéral Cotti, lequel – dit-on – l'emporta avec lui pour le week-end de la Pentecôte ...

Cette publication, tirée à environ 120'000 exemplaires, fut rapidement diffusée à travers tout le pays et utilisée surtout par des écoles et des services de protection de l'environnement. Les coûts de production, de l'ordre de 180'000 francs, furent plus que couverts – notamment grâce à un généreux sponsoring de la FMH et de l'OFEP.

Agenda politique

Nous eûmes régulièrement à nous mobiliser sur des dossiers inscrits à l'agenda politique. Un exemple: la campagne de vote sur l'initiative «Pro vitesse 130/100». En réaction à l'«hystérie de l'hygiène de l'air», un Parti des automobilistes avait été créé, dont le slogan était: «Ma voiture peut se passer de la forêt». Nous intervenîmes à nouveau auprès du conseiller fédéral Cotti en lui présentant les faits sur les traumatismes crânio-cervicaux consécutifs à des vitesses élevées dans la circulation routière. Notre affiche, avec la voiture renversée et l'avertissement «La vitesse tue» fit son effet. L'initiative fut rejetée. Depuis, les limitations 120/80 sont définitivement en vigueur. A l'intérieur des localités, les zones 30 se multiplient – comme nous l'avions demandé dans notre appel de 1986.

Climat

«On se rend compte progressivement que la pollution de l'air modifie le climat lui-même. L'apprenti sorcier qu'est l'être humain a provoqué une ère chaude – le contraire d'une ère glaciaire. Les conséquences de ce réchauffement sur le monde vivant sont encore imprévisibles. Ce que nous gaspillons en matériaux, combustibles et carburants manquera aux générations futures, auxquelles nous léguons nos déchets qui polluent l'air, l'eau et le sol. Seule une large information et des lois efficaces peuvent faire changer les choses!» («Pollution de l'air et santé», 1988). C'était 20 ans avant «Une vérité qui dérange», d'Al Gore. Nous étions de plus en plus conscients du lien de causalité entre la pollution atmosphérique et le gaspillage des agents énergétiques fossiles. Le CO₂ était entré dans la catégorie des aéropolluants. Les questions énergétiques et climatiques firent leur apparition sur notre agenda.

Lorsque je quittai mes fonctions de président, à l'occasion de l'assemblée des délégués du 20 avril 1989, l'association comptait environ 2000 membres. Je remis alors aux sections et aux membres du comité central un lourd sac à dos: le rapport «Protection de l'atmosphère terrestre» du 11^{ème} Bundestag allemand. Comme «feuille de route»...

Dr méd. Bruno Züst, Spitzwaldstr. 65a, 4123 Allschwil

20 ans d'existence des „Médecins en faveur de l'Environnement“ (MfE)

Depuis 20 ans déjà – date de la fondation de leur association – les MfE sensibilisent le corps médical, les patients ainsi que la population aux risques de santé liés à l'environnement et s'engagent également en politique. Ils se considèrent comme les représentants du domaine spécifique de la médecine de l'environnement et, en même temps, comme une organisation non gouvernementale indépendante. Après avoir jeté un regard rétrospectif sur le grand travail accompli et fêté le vingtième anniversaire de l'association, ils se remettront à l'ouvrage pour affronter de nouveaux défis, riches de deux décennies d'expérience et de savoir sur les effets néfastes de la pollution. Il faudra encore de gros efforts pour que les comportements écologiques s'imposent.

SE PRÉPARER À LA CANICULE

PROTÉGER LES PERSONNES ÂGÉES ET DÉPENDANTES

SE PRÉPARER À LA CANICULE

Le climat change et nous devons nous attendre à une plus grande fréquence de canicules. Ce phénomène présente un danger, plus particulièrement pour les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies pulmonaires ou cardio-vasculaires et pour les enfants en bas âge. En Suisse également, les étés caniculaires de 2003 et 2006 ont fait des victimes. Durant la saison chaude de 2003, près de 1000 personnes supplémentaires par rapport à la moyenne enregistrée en été sont décédées. A l'été 2006, le nombre de décès a aussi été plus élevé qu'attendu.

Depuis 2005, les Médecins en faveur de l'Environnement organisent l'initiative d'information « Que faire en cas de canicule ? », ensemble avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Cette initiative s'adresse au personnel soignant, aux médecins, aux personnes en danger et à leurs proches en résumant les mesures de protection, simples mais essentielles, à respecter par temps de canicule. Par les médias, le public est informé sur les mesures de protection, sur la nécessité de solidarité avec les

personnes à risque, et sur les conséquences sanitaires du changement climatique. Les cantons et plus de 20 organisations partenaires soutiennent l'initiative de l'OFSP et de l'OFEV. Des organisations de personnes âgées et des organisations spécialisées en soins se chargent de communiquer les informations aux seniors, au personnel soignant et aux malades. La Ligue pulmonaire suisse et la Fondation suisse de cardiologie s'assurent que les personnes atteintes d'une maladie chronique sont informées comme il se doit. Les Médecins en faveur de l'Environnement, la FMH, la Société suisse de Pneumologie pédiatrique et Santé publique Suisse informent le corps médical.

Vous trouverez toutes les informations et le matériel consacrés à cette campagne sur www.canicule.ch.

Commande de matériel d'information (voir aussi site Internet) :

Section Communication, Office fédéral de la santé publique (OFSP), 3003 Berne, info@bag.admin.ch.

LES RÉGLES À OBSERVER PENDANT LA CANICULE

- Eviter les efforts physiques
- Préserver la fraîcheur de la maison et de l'organisme
- Boire beaucoup
- Prendre des repas rafraîchissants et froids
- Veiller à consommer assez de sel

SE PRÉPARER À LA CANICULE

MÉDICAMENTS ET CANICULE

Certains médicaments sont susceptibles d'altérer l'équilibre physiologique du corps. En période de canicule, le médecin doit adapter si nécessaire la posologie médicamenteuse en fonction de l'état du patient et des risques qu'il encourt. Attention : il ne faut pas réduire le dosage ou suspendre un traitement médicamenteux sans avis médical. Respecter aussi les consignes de conservation des médicaments qui figurent sur l'emballage.

Médicaments influant sur la thermorégulation, l'hydratation et le métabolisme du sodium : les diurétiques (qui accélèrent la perte en eau) et autres anti-hypertenseurs, certains médicaments destinés à soulager les troubles psychiques et les anti-inflammatoires notamment.

Médicaments risquant de ne pas avoir l'effet requis en cas de déshydratation : les médicaments régulant le rythme cardiaque, certains antidiabétiques oraux, les médicaments utilisés pour abaisser le taux de cholestérol notamment.

Médicaments et substances susceptibles d'augmenter les risques liés à la chaleur : les anti-hypertenseurs, les médicaments prévenant l'angine de poitrine ainsi que tous les médicaments influant sur la concentration. A noter que l'alcool (en cas de consommation chronique), la cocaïne, les amphétamines ainsi que toutes les substances influant sur la concentration augmentent les risques de déshydratation.



Boire beaucoup

SE PRÉPARER À LA CANICULE

LES PARTENAIRES DU PROGRAMME «QUE FAIRE EN CAS DE CANICULE?» 2007

Ärztinnen und Ärzte für Umweltschutz / Médecins en faveur de l'Environnement

Berufsverband der KrippenleiterInnen

Berufsverband Fachperson Betreuung Schweiz

Curaviva, Verband Heime und Institutionen Schweiz / Association des homes et institutions sociales suisses

ewb, Industrielle Werke der Stadt Bern

FMH, Verbindung der Schweizer Ärztinnen und Ärzte / Fédération des médecins suisses

H+, Die Spitäler der Schweiz / Les hôpitaux de Suisse

INSOS Soziale Institutionen für Menschen mit Behinderung Schweiz / Institutions sociales suisses pour personnes handicapées

IWB, Industrielle Werke der Stadt Basel

Lungenliga Schweiz / Ligue pulmonaire suisse

OEKU, Kirche und Umwelt / Eglise et environnement

Pro Senectute

Schweizerische Herzstiftung / Fondation suisse de cardiologie

Schweizerische Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren (GDK) / Conférence

suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS)

Pharmasuisse

Schweizerischer Berufsverband der Pflegefachfrauen und Pflegefachmänner / Association suisse des infirmières et infirmiers

Schweizerischer Drogistenverband / Association suisse des droguistes

Schweizerischer Krippenverband / Association suisse des crèches

Schweizerisches Rotes Kreuz mit seinen Kantonalverbänden / Croix-Rouge suisse avec ses associations cantonales

Senesuisse, Schweizerischer Verband Privater Pflegeheime / Etablissements suisses médicalisés privés pour personnes âgées

Spitex Verband Schweiz / Association suisse des services d'aide et de soins à domicile

Verband Berner Pflege- & Betreuungszentren / Association bernoise des établissements médico-sociaux

Vivica, Schweizerischer Berufsverband der HauspflegerInnen und HaushelferInnen in der Spitex / Association professionnelle Suisse des Aides familiales et Aides à domicile



Se reposer

PAYSAGE À VOTRE SANTÉ

LE POTENTIEL DES ESPACES PAYSAGERS COMME RESSOURCE DE SANTÉ OUVRE DES PERSPECTIVES NOUVELLES DANS LA PROMOTION DE LA SANTÉ

Rita Moll, directrice de l'association des Médecins en faveur de l'Environnement, Böckten

Le paysage fait du bien. Cette constatation communément admise a maintenant (et pour la première fois) fait l'objet d'une recherche systématique. Le projet «Paysage à votre santé» de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP) et de l'association Médecins en faveur de l'environnement (MfE) a pour but de mettre en évidence les relations entre paysage et santé et d'élaborer des propositions pour l'aménagement et l'utilisation d'espaces paysagers ayant une influence positive sur cette dernière. L'étude a été effectuée par l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Berne (recherche sur la santé, professeur Thomas Abel). La fonction importante de la nature et du paysage pour la promotion de la santé est maintenant confirmée. Cette constatation ouvre un nouveau champ de recherche et renforce la signification de la conservation et de la mise en valeur de nos paysages urbains et ruraux.

Mieux vaut prévenir que guérir – ce principe fondamental de l'activité médicale impose notamment d'éviter ou de diminuer autant que possible les atteintes nocives dues à des facteurs d'environnement, qu'ils soient naturels ou anthropiques. Depuis leur création, voici 20 ans, les Médecins en faveur de l'Environnement s'intéressent aux dangers que ces facteurs – pollution de l'air, bruit et réchauffement climatique notamment – font courir à la santé humaine, le but étant de contribuer à l'amélioration de la situation. Complémentairement à cette approche tournée vers les risques, nous nous sommes mis à traiter, dans le cadre du projet pilote «Vivre en mouvement», du lien entre promotion de la santé et respect de l'environnement, en associant l'activité physique régulière à une mobilité écologique au quotidien.

Un autre complément possible à notre engagement réside dans le réexamen de l'idée encore un peu vague selon laquelle les paysages présentant certaines qualités (à l'intérieur comme à l'extérieur du milieu bâti) peuvent avoir des effets positifs sur le bien-être de la population et, à ce titre, renforcer les ressources de santé.

Avec le projet «Paysage à votre santé», lancé conjointement par la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage et les Médecins en faveur de l'Environnement, il s'agit, dans un premier temps,

de vérifier cette hypothèse. A notre demande et avec l'appui de l'Office fédéral de la santé publique, l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Berne a examiné la relation entre les concepts «santé» et «paysage» à travers une recherche bibliographique, laquelle a livré des résultats étonnants.

Le potentiel des espaces paysagers comme ressource de santé non seulement physique, mais aussi psychique et sociale, ouvre des perspectives nouvelles dans la promotion de la santé. D'où la grande importance de la protection et de la revalorisation de nos paysages et de l'environnement.

Pour concrétiser ce projet et ses objectifs, il sera sans nul doute nécessaire de fournir un gros effort et de mettre en place une collaboration entre de nombreuses institutions et les instances politiques. La Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage et les Médecins en faveur de l'Environnement vont y travailler de concert.

Dr Rita Moll, Hauptstrasse 52, 4461 Böckten

PAYSAGE À VOTRE SANTÉ



Foto: Peter Bolliger

INITIATIVE POUR LE PAYSAGE

L'Initiative pour le paysage (Initiative populaire fédérale «De l'espace pour l'homme et la nature») a pour but de revaloriser la Suisse comme espace de vie. L'expansion du milieu bâti (un mètre carré par seconde) doit être stoppée, les terres cultivables et les paysages doivent être préservés. L'aménagement du territoire en Suisse doit enfin atteindre ses objectifs. Par une utilisation judicieuse du territoire, nous garantissons davantage d'espace libre pour la population et la nature.

LaRevueDurable

LaRevueDurable est la première revue de vulgarisation francophone sur tout ce qui touche à l'écologie et au développement durable. Elle offre une approche rigoureuse à cette notion qui suscite un grand intérêt en même temps que des interrogations et de nombreuses critiques.

Le principal but de LaRevueDurable est de présenter des solutions crédibles – pratiques et à la bonne échelle – aux défis de la durabilité dans tous les domaines grâce à des dossiers qui couvrent tous les enjeux majeurs auxquels nos sociétés font face: air, eau, sols, bois et forêts, agriculture, villes, urbanisme, mobilité, construction, qualité thermique des bâtiments, électricité, consommation, éducation, emploi, tourisme, etc.

LaRevueDurable s'intéresse aux conditions et aux contextes qui rendent des avancées possibles: politiques publiques, fiscalité, campagnes de sensibilisation, actions exemplaires, etc.

Visitez le site de LaRevueDurable www.larevedurable.com

LaRevueDurable, Rue de Lausanne 23, 1700 Fribourg, Tel. 026 321 37 10

NANOPARTICULES/NANOTECHNOLOGIES – COMPTE RENDU DU FORUM 2007 «MÉDECINE ET ENVIRONNEMENT»

Rita Moll, directrice des Médecins en faveur de l'Environnement, Bockten

Le Forum «Médecine et Environnement» organisé le 23 avril 2007 à l'hôtel Arte d'Oltten par les Médecins en faveur de l'Environnement et l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Bâle, et consacré aux nanoparticules/nanotechnologies, a suscité un vif intérêt. Dans une salle remplie jusqu'à la dernière place, les résultats des derniers travaux de recherche sur le sujet, présentés lors de cette manifestation reconnue au titre de la formation continue*, ont donné lieu à des discussions animées. Les nanotechnologies et les effets des nanoparticules constituent un champ d'investigation extrêmement vaste, laissant encore ouvertes de nombreuses questions concernant les possibilités et les risques pour la santé et l'environnement. Le Forum «Médecine et Environnement» a incité les participant-e-s à continuer de s'intéresser à cette thématique complexe et à ne pas se fermer à des scénarios de risques réalistes.

Le professeur Peter Gehr, de l'Institut d'anatomie de l'Université de Berne, a montré que les poumons constituent la principale porte d'entrée de notre organisme pour les particules ultrafines (< 0,1 µm de diamètre) et a expliqué comment ces particules, sur l'interface air/liquide, sont «déplacées» à travers le surfactant pour parvenir dans le voisinage immédiat de divers types de cellules et y pénétrer. On les trouve notamment dans les érythrocytes des capillaires pulmonaires. Cela signifie que ces particules peuvent se disséminer dans tout l'organisme par la voie sanguine et être présentes dans le cœur et le cerveau, par exemple.

On ignore encore si ces petites particules exercent des effets dans le corps humain: depuis peu, des études épidémiologiques sur l'être humain s'intéressent à l'existence éventuelle d'un lien entre le nombre de particules – nombre déterminé principalement par la fraction des ultrafines – et des dommages à court terme dans l'organisme. Comme l'a expliqué le Dr méd. Regula Rapp, de l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Bâle, les résultats ne sont pas univoques à ce jour. L'absence de démonstration probante n'est pas due, pour l'essentiel, à une absence d'effet, mais à la méthodologie utilisée. Les mesures, effectuées par des stations de mesures fixes, ne reflétaient pas exactement l'exposition des collectifs examinés. De nouvelles études recourant à des compteurs de particules portatifs ont révélé que des paramètres cardiophysologiques étai-

ent, comme on le supposait, liés aux concentrations de particules mesurées individuellement une à trois heures auparavant. Des études de longue durée ont également étayé l'hypothèse d'un effet nocif des particules ultrafines. Indépendamment du risque lié à l'exposition de fond (PM10, PM2,5) et cumulativement à celle-ci, les personnes habitant à proximité de routes à fort trafic présentent un risque plus élevé d'affections chroniques des voies respiratoires, de maladies cardiaques et de décès prématuré. C'est là un indice fort tendant à démontrer que les concentrations élevées de particules ultrafines issues du trafic motorisé sont coresponsables d'atteintes à la santé.

La situation des personnes travaillant avec des nanoparticules est prise au sérieux par la Suva. Hygiéniste du travail, Christoph Bosshard a présenté des recommandations concrètes pour des mesures de protection (www.suva.ch/nanoparticules). On sait par expérience que ce ne sont pas les mesures de protection effectives qui posent des difficultés sur le plan de l'exploitation, mais bien la possibilité d'identifier une exposition à des nanoparticules. Là subsiste un besoin d'action du point de vue de la sécurité du travail.

Le professeur Sabine Maasen, responsable du Programme pour la recherche scientifique à l'Université de Bâle, a attiré l'attention sur la distance énorme qui existe entre le présent et l'avenir dans le domaine des nanosciences. Le présent des nanotechnologies n'est

NANOPARTICULES/NANOTECHNOLOGIES

rien face à leur potentiel futur, car ce qui fait des nanotechnologies l'un des développements technologiques clés du 21^e siècle, c'est la promesse d'une nouvelle révolution industrielle («économie de la promesse»), a-t-elle estimé. Les nanotechnologies sont actuellement encouragées par des fonds publics à hauteur d'environ 4 milliards d'euros, ainsi que par l'économie privée pour un multiple de ce montant.

En Suisse, le débat sur les nanotechnologies ne s'est pas encore amorcé au sein de la population, et les milieux politiques ne s'en occupent que très peu. Les expériences faites l'an dernier dans le cadre du «publifocus» du Centre d'évaluation des choix technologiques ont cependant confirmé qu'une discussion en matière technologique est déjà possible et judicieuse à un stade précoce. Les participant-e-s ont notamment réclamé une régulation, la situation juridique concernant l'autorisation, la mise sur le marché et la responsabilité n'étant nullement clarifiée. Sergio Bellucci, docteur en agronomie et directeur de TA-SWISS, a précisé que les plus grandes réserves sont émises à l'égard des aliments modifiés par nanotechnologie.

Pour Arie Bruinink, docteur en biologie et responsable de l'Unité «Materials-Biology Interactions» à l'Empa de St-Gall, le souhait d'une absence de risque exprimé par le public est un rêve. Aucune technologie n'est exempte de risques. Les questions sont: quelle est l'ampleur des risques et lesquels sommes-nous prêts à accepter? La détermination de la toxicité des nanoparticules est influencée par de très nombreux facteurs, et les effets des nanomatériaux sont si complexes que les résultats des différents groupes de chercheurs présentés doivent être examinés très attentivement quant à la méthodologie employée, car les résultats peuvent être totalement différents selon les paramètres choisis, ce qui légitime un certain scepticisme.



Le Dr méd. Patrick Hunziker, privat-docent et médecin-chef adjoint du Service des soins intensifs de l'Hôpital universitaire de Bâle, s'est dit convaincu, notamment sur la base de ses propres travaux de recherche, que les instruments et méthodes nanotechnologiques révolutionneront d'ici quelques années le diagnostic médical ex-vivo et que la nanomédecine développera d'ici une ou deux décennies des méthodes diagnostiques et thérapeutiques in vivo d'un nouveau genre, beaucoup plus ciblées et efficaces. D'importantes questions sont encore sans réponse, parmi lesquelles l'interaction nanobio dans la perspective d'effets désirés ou non désirés, qu'il convient de clarifier.

* recommandée par la SSMG et donnant droit à des crédits bonus de la part de la SSMI



Foto: Martin Furter, Böckten

Réchauffement climatique = Davantage de risques pour la santé

Météo extrêmes: chez nous aussi

Canicule, tempêtes, pluies diluviennes et glissements de terrain causent de plus en plus de blessés, de malades et de morts.

Les allergies augmentent

L'augmentation des températures prolonge la saison des pollens. De nouvelles plantes potentiellement allergisantes s'installent: plus de victimes et sur une plus longue durée.

Des maladies infectieuses s'étendent

Les vecteurs infectieux – moustiques, tiques – gagnent de nouvelles régions.

Agir maintenant!

Réduisez votre consommation d'énergie! – Economisez l'énergie!

Achetez des produits régionaux, utilisez les transports publics, prenez le vélo, allez à pied.

Elisez des politiciens et politiciennes qui s'engagent pour une protection du climat efficace.

Si nous agissons vite et sérieusement nous pouvons réaliser «la société à 2000 Watt» et freiner le réchauffement global.

Diminuer les gaz à effet de serre = agir!



www.aefu.ch

INITIATIVE CLIMAT

Il est urgent de protéger le climat. Prenons les bonnes mesures maintenant! Le rapport de l'ONU le dit clairement: si nous n'agissons pas aujourd'hui, nous mettons gravement en danger notre génération et les suivantes. Prenez parti pour le climat et signez sans attendre l'initiative pour le climat!

MEDECINS
EN FAVEUR DE
L'ENVIRONNEMENT
ÄRZTINNEN UND ÄRZTE
FÜR UMWELTSCHUTZ
MEDICI PER
L'AMBIENTE



ECOSCOPE

Bulletin d'information des Médecins en faveur de l'Environnement

Case postale 111
4013 Bâle
Compte de chèques postaux: 40-19771-2
Tél: 061/322 49 49
Fax 061/383 80 49
e-mail: info@aefu.ch
www.aefu.ch

IMPRESSUM

Rédaction:	Rita Moll, Hauptstr. 52, 4461 Bökten
Rédaction et traduction:	Marie-Claire Martinoli, Delémont
Traduction:	Jean-Marc Frossard, Chavannes près Renens
Graphisme:	Martin Furter, Bökten
Imprimerie:	WBZ, Reinach
Prix de vente de ce numero:	Sfr. 8.–
Parution:	Irrégulièrement

Les contributions publiées reflètent l'opinion de l'auteur et ne recouvrent pas nécessairement les vues des Médecins en faveur de l'Environnement. La rédaction se réserve le droit de raccourcir les manuscrits. Réimpression autorisée avec indication de la source.